

# LA MYSTIFICATION DE LA COMPASSION INSTITUTIONNELLE LA RÉPRESSION ET L'ASSISTANCE À L'HOSPICE REAL CASA DE MISERICORDIA DE CORDOUE (ESPAGNE)<sup>1</sup>

*Fernando López-Mora*

*Département d'histoire, Université de Cordoue*

Dans cette introduction, je tiens à évoquer rapidement la problématique qui a nourri (et limité...) mes recherches sur l'histoire des régulations sociales en Andalousie. En effet, toute recherche est fortement orientée par le point de vue et les hypothèses adoptées au départ. Un historien qui privilégie l'analyse microhistorique, en examinant les stratégies des pauvres face aux institutions, ne produira pas le même type de connaissances que celui qui inscrit sa recherche dans le cadre plus général de la «longue durée». Les deux types d'approches sont parfaitement légitimes, mais il convient de les distinguer pour éviter d'alimenter des polémiques sans intérêt.

Mon point de départ est tributaire du contexte à la fois intellectuel et politique des années 1980. Les questionnements, tout comme les méthodes, de l'histoire sociale en Espagne étaient alors dominés par une perspective structuraliste. L'objectif était d'appréhender l'histoire sociale comme un fait total en combinant des approches quantitatives et, plus rarement, qualitatives (les histoires de vie, par exemple).

Cette perspective n'a pas permis de résoudre tous les problèmes que j'ai rencontrés dans mes recherches. Ayant choisi d'étudier l'histoire des mouvements sociaux à un moment où éclataient les grandes réformes libérales, je désirais montrer que l'histoire des régulations sociales pouvait contribuer à notre compréhension des politiques sociales<sup>2</sup>. Le résultat le plus frappant de ces réformes, hautement idéologiques, était la soumission plus ou moins généralisée des ouvriers et des pauvres à cette législation paternaliste, exception faite de quelques manifestations organisées par le mouvement ouvrier traditionnel. J'ai présenté, dans une synthèse, les raisons

- 
1. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche du ministère de la Science et de la Technologie (Espagne) intitulé *Regulación social e instituciones en Andalucía*. Code de groupe BHA2002-02713. Je tiens à remercier Martin Petitclerc pour son aide dans la traduction de ce texte.
  2. Fernando López Mora, «Dynamiques municipales et pauvreté dans l'Andalousie libérale: le cas cordouan au XIX<sup>e</sup> siècle», dans *Les politiques municipales face aux pathologies urbaines, de 1789 à l'an 2000*, colloque tenu à Rouen du 4 au 7 décembre 2002. Organisé par le Groupe de recherche d'histoire (GRHIS). Sous presse.

historiques qui expliquent ce paradoxe<sup>3</sup>. Enfin, je me suis inspiré de ces enjeux actuels pour analyser, rétrospectivement, le développement historique de l'hospice Real Casa Misericordia. Dans une certaine mesure, les enjeux de ce paradoxe sont au cœur de la problématique propre aux acteurs et aux institutions. Autrement dit, j'essaierai de comprendre comment une bonne partie de la population andalouse a réussi à intégrer les ressources charitables à ses stratégies de survie. À partir de cette problématique générale, je présenterai ensuite ces clés, dont j'ai parlé précédemment, pour comprendre le développement historique de cette institution.

La fondation de l'Hospice de Cordoue a représenté une véritable rupture par rapport au modèle d'assistance préexistant, parce que cette institution a entraîné la fondation de plusieurs autres établissements similaires, mais également parce que ses méthodes étaient originales. Du reste, cette fondation a engendré une correspondance intense et une activité administrative sans précédent dans l'histoire de la protection sociale andalouse. En fait, cette abondance de sources administratives témoigne, plus que toute autre chose, des nombreux problèmes qui ont marqué le projet initial.

Revenons d'abord aux origines de cette institution. Apparemment, Carlos III avait choisi, dès 1763, un emplacement pour l'établissement de cette institution. Ce projet a, par la suite, passé entre plusieurs mains : l'Assemblée municipale de Temporalidades de Jesuitas Expulsos (1771), l'Assemblée de l'Hospice (1773), le *Corregidor* de la ville de Cordoue (décennie des années 1790), l'évêque Agustín d'Ayestarán comme *Juez privativo* (1797) et, finalement, par son successeur Pedro de Trevilla. Il y a eu également quelques hésitations sur le lieu d'implantation de l'hospice : l'École des Regulares Expulsos de la Compañía de Jesús (1769) ; le couvent des religieux du Carmen (1771) ; l'hôpital Jesus Nazarée à Cordoue, en remplacement du précédent (1780) ; la maison hôpital de San Antonio Abad (1791) ; le couvent de l'Encarnación del orden de San Agustín (1806) et, finalement, sa localisation finale dans le couvent de la Merced<sup>4</sup>.

Malgré toutes ces modifications, qui révèlent de nombreuses hésitations, le projet a pu être mené à terme. Il représente l'un des meilleurs exemples des pratiques d'assistance pendant le libéralisme classique andalou. Voyons maintenant les conditions particulières de sa mise en place.

3. Fernando López Mora, *Pobreza y acción social en Córdoba (1750-1900)*, Cordoue, Diputación de Córdoba, 1997.

4. On trouvera plus de détails dans Archivo General del Obispado de Córdoba (A.G.O.C.), «*Cons<sup>o</sup> Extraord<sup>o</sup>*. Sobre aplicación y destino en general de los Colegios de los Regulares expulsos y, en particular, de este de Córdoba», expediente de aplicación al Hospicio, s.f. ; «*Inspecc<sup>o</sup>*. G. L. de Intrucci<sup>o</sup>. ppa. y otras Corporaciones // Año de 1805 hasta el de 1832 inclusive», I, «Un oficio del Intendente pidiendo a S.I. de la autorización que tenga para la dirección de la Casa de Misericordia de esta ciudad», p. 130.

## 1. OBJECTIF INSTITUTIONNEL

La lutte renouvelée entreprise contre la mendicité et l'oisiveté a été la première motivation pour la fondation d'un hospice à Cordoue. Cela était tout à fait cohérent avec les inquiétudes de la plupart des auteurs de traités sociaux de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On reconnaissait alors l'importance de développer la production économique nationale, ce qui a incité les gouvernements espagnols à joindre l'assistance à la répression. C'est ainsi que le pouvoir royal a mis en place tout un réseau d'hospices et de maisons de miséricorde, selon une dynamique très similaire à ce qui s'est fait en France au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. C'est précisément dans ces institutions spécialisées, comme l'hospice cordouan, que l'on a voulu rééduquer les individus peu disposés au travail afin de les convertir en sujets «utiles» à la société<sup>6</sup>. À ce propos, le *Corregidor* cordouan a justifié la fondation d'un hospice en condamnant «la mendicité, la fainéantise et la paresse» que l'on attribuait au «relâchement des coutumes» et qui seraient à «l'origine de tous les maux pernicioseux qui perturbent la tranquillité d'une république bien dirigée<sup>7</sup>». C'est pourquoi la répression a été l'une des principales motivations qui ont donné naissance à l'hospice cordouan. Les misérables (qu'on considérait être des fainéants), les enfants abandonnés, les prostituées et les malades mentaux ont été les premières clientèles visées par les fondateurs de l'institution. Nous savons, toutefois, qu'on ne doit pas surévaluer le rôle des hospices dans le contexte de cette politique contre l'oisiveté, puisque les «levées» de pauvres et autres procédures juridiques répressives ont été longtemps les principales mesures disciplinaires et de contrôle contre le vagabondage.

Quel est le portrait sociologique des internés? Dans le Royaume de Cordoue, le placement était couramment imposé aux jeunes hommes en âge de travailler, mais qui avaient démontré très peu d'assiduité à exercer un quelconque métier. Les ivrognes, les déviants sexuels ou les violents à l'égard des membres de leur famille formaient également une proportion importante du total des condamnés. Mentionnons également la présence de plus de 60% d'«étrangers», c'est-à-dire des internés qui n'habitaient pas Cordoue, de telle sorte que le placement des «fainéants» visait également à lutter contre cette immigration de la misère. Traditionnellement, la famille et ce qu'on appelait le *patronazgo* assuraient une sorte de filet de protection

5. M. Jeoger, «La structure hospitalière de la France sous l'Ancien Régime», *Annales E.S.C.*, 1977, p. 1025-1051.

6. Pour une interprétation de cette fonction du travail, voir A. Morales Moya, «Política Social», *La época de la Ilustración. El Estado y la Cultura (1759-1808)*, Historia de España fundada par Menéndez Pidal, XXXI, Madrid, 1987, p. 249-295. Sur le même sujet, on doit aussi consulter J. Helquera Quijada, «Asistencia social y enseñanza industrial en el siglo XVIII: el Hospicio y las Escuelas-fábricas de Alcaraz, 1774-1782», *Investigaciones históricas*, vol. 2, 1980, p. 75-105.

7. Archivo de la Diputación Provincial de Córdoba (A.D.P.C.), *Certificación impresa de la proposición del Corregidor en favor de la instalación del Hospicio, acuerdo posterior, con los informes e instrucción que de orden del Real Supremo Consejo de Castilla se remitió al Señor Presidente de esta Junta.*, Cordoue, 1781, s.f.

sociale au sein de la communauté, ce qui ne s'étendait pas, toutefois, aux étrangers venant des régions agricoles avoisinantes. Le plus grand nombre de ces étrangers provenait des royaumes frontaliers de Grenade et de Jaén, de même que du royaume lointain de la Galice. Seulement quelques internés ne provenaient pas d'Espagne. On n'a repéré que quelques Portugais parmi l'ensemble des habitants de l'asile. En moyenne, les 425 individus constituant la population de l'hospice tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient 27 ans. Il y avait davantage de célibataires (plus du 55 % des cas connus) que de mariés (37,8 %) et de veufs (7 %). Enfin, selon les « relevés de fainéants et fâcheux », l'hospice abritait en premier lieu des journaliers agricoles et, en second lieu, des artisans (maçons, forgerons, cordonniers, teinturiers et tailleurs de pierre<sup>8</sup>).

À partir de ce portrait sociologique, nous pouvons constater que l'institution s'est finalement peu intéressée à ces miséreux (enfants abandonnés, prostituées, fous, etc.) qui, au départ, devaient être une composante essentielle de sa clientèle. Dans le présent texte, nous tenterons de montrer comment les interactions de l'institution avec la société cordouane du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle – et avec les internés eux-mêmes – se sont avérées déterminantes dans la transformation fondamentale d'une institution qui, à terme, adoptera des pratiques plus proches de l'assistance sociale que de la simple répression.

Il faut probablement chercher la principale explication à ce décalage entre les objectifs de départ et le fonctionnement réel de l'institution dans l'évolution de la société andalouse à cette époque. La prise en compte de « l'écoulement du temps » dans notre analyse des interactions sociales nous permet de comprendre ce décalage entre les valeurs héritées de l'époque précédente, qui incitaient à la construction d'institutions pour combattre la mendicité et la fainéantise, et les graves problèmes sociaux que devait affronter la société andalouse à l'époque du libéralisme classique, c'est-à-dire lors du passage de l'Ancien au Nouveau Régime. Plus particulièrement, la Guerre de l'Indépendance contre la France et la perte du marché colonial américain ont entraîné des bouleversements majeurs qui ont profondément transformé les paysages social et institutionnel cordouans.

Ce contexte explique pourquoi l'hospice cordouan, continuellement aux prises avec des problèmes économiques, a accueilli, outre les vagabonds, d'autres clientèles qui étaient en mesure de contribuer aux activités de production. C'est précisément à cause de cela que l'hospice cordouan, contrairement aux autres hospices espagnols centrés sur la répression, développera une plus grande préoccupation pour l'assistance sociale.

8. Voici les sources suivantes pour ces données sociologiques: Archivo Municipal de Córdoba (A.M.C.), 17-03, Vagabonds, Est. 51-2, Caj. 4, 5, 6. Doc. 1-16; ib., Malfaiteurs est. 49-3, caj. 5; ib., Levées, est. 50-3, caj. 11.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'idée que l'hospice devait s'adresser à tous les nécessiteux, et pas seulement aux indigents et vagabonds, avait donc déjà triomphé. Cela mènera à la construction d'écoles et de «maternelles» pour petits garçons et fillettes indigentes. L'institution confiera d'ailleurs de plus en plus de tâches artisanales à l'extérieur des murs de l'hospice afin de procurer du travail aux chômeurs victimes de la crise du textile du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette préoccupation sociale sera aussi confirmée par le fait que l'assemblée responsable de l'hospice décidera d'offrir des aumônes à certaines familles nécessiteuses frappées par la maladie ou le chômage pour leur éviter, et cela est éloquent, la destitution. C'était probablement la première fois dans l'histoire de l'assistance cordouane que l'on voyait se déployer une stratégie, bien que rudimentaire, de prévention sociale. Cette transformation d'un établissement, considéré aux yeux de la loi comme une institution pénale, en centre d'assistance s'explique évidemment par l'énorme demande provoquée par la crise économique conjoncturelle du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons donc en conclure, sans risque d'exagération, que les stratégies populaires ont contribué à la transformation même de l'institution. À cet égard, les autorités locales et les administrateurs de l'institution n'ont fait qu'utiliser, d'une façon pas toujours cohérente d'ailleurs, le riche patrimoine institutionnel baroque pour affronter les problèmes sociaux (famine, chômage, etc.) les plus graves de l'époque. Ceci dit, la transformation de l'institution correspondait moins aux espoirs des internés qu'au triomphe des objectifs des autorités locales et des administrateurs de l'hospice.

En résumé, on peut affirmer que le déclin des pratiques répressives a coïncidé avec la montée de pratiques assistancielles dans l'hospice. À cet égard, l'évolution de l'institution entraine en contradiction avec ce que le célèbre Tomás de Anzano croyait depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, ce dernier affirmait que l'internement dans l'hospice devait viser d'abord et avant tout les orphelins et enfants abandonnés, les personnes âgées indigentes et invalides et, d'une façon temporaire, les chômeurs et les vagabonds<sup>9</sup>.

Maintenant que l'on connaît les motifs qui ont présidé à la fondation de l'hospice et les facteurs qui expliquent sa transformation, je vais maintenant étudier les innovations organisationnelles. Cette analyse devrait me permettre de clarifier à la fois la laïcisation progressive de l'institution et la place de plus en plus importante qu'occupent les interactions sociales dans son développement.

9. Tomás de Anzano, *Elementos preliminares para poder formar un sistema de gobierno de Hospicio General*, Saragosse, 1768, p. 33-43.

## 2. NOUVEAUX SYSTÈMES DE GESTION

Les hommes du siècle des Lumières et les libéraux ont implanté, à l'hospice cordouan, un nouveau modèle de gestion qui correspondait à leurs intérêts et qui a eu, dans le *juntismo*, sa manifestation la plus achevée. La nouvelle forme administrative, qui devait permettre à l'hospice de devenir une référence dans la réforme du système d'assistance cordouan, était d'ailleurs mieux adaptée que le vieux système de gestion fondé sur une direction ecclésiastique personnelle. L'un des avantages du nouveau modèle de gestion était la coordination qu'il permettait entre les nouvelles autorités civiles et les vieux intervenants ecclésiastiques. Ceci dit, il existe de nombreuses preuves des méfiances et conflits que cette restructuration des responsabilités a provoqués entre ces deux groupes sociaux.

Le conseil d'administration de l'hospice était formé du *Corregidor* ou de l'évêque (selon la période historique analysée), auquel s'ajoutaient un représentant du Chapitre ecclésiastique, un conseiller municipal, un « député du commun », un *Sindico personero* et quelques cordouans « distingués par leur charité ». De cette façon, les multiples intérêts sociaux et politiques qui étaient impliqués dans le nouveau système d'assistance étaient représentés dans l'administration de l'hospice. D'ailleurs, le nouveau système de gestion a contribué significativement à susciter l'intérêt des fonctionnaires municipaux au problème de l'assistance. En ce qui concerne les pouvoirs municipaux, ils seront dès lors plus attentifs au système d'assistance en tentant de lui donner des assises nouvelles qui s'opposaient à la gestion religieuse et charitable qui avait jusqu'alors dominé. En cela, l'intervention des pouvoirs municipaux marquera une rupture dans la gestion du système d'assistance et lui donnera une dimension véritablement politique<sup>10</sup>.

L'exemple de l'hospice est à ce sujet paradigmatique. Dans l'ensemble, la gestion de l'institution a été influencée par deux types de pratiques d'assistance : la mise au travail et l'éducation des internés.

## 3. L'ASSISTANCE À L'HOSPICE : LA MISE AU TRAVAIL ET L'ÉDUCATION

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la crise de la charité institutionnelle traditionnelle était évidente. Il ne semblait plus suffisant de placer et de secourir, car depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle il fallait envelopper l'assistance d'une dimension « utilitariste ». En d'autres mots, on a tenté de lier le placement en institution et la thérapie par le travail, cette dernière étant désormais perçue comme

10. Il est intéressant de consulter, pour les aspects administratifs, A.D.P.C., *Acuerdos de la Junta creada para la dirección de la Real Casa de Misericordia, s.c.*

la stratégie la plus appropriée pour la rééducation des populations marginales<sup>11</sup>. Les réformes implantées dans l'hospice cordouan ont ainsi obéi à un désir évident de redéfinir la logique même de l'assistance. On considèrerait donc implicitement que la charité traditionnelle encourageait la mendicité et le vagabondage. Conséquemment, la thérapie par le travail a signifié un changement dans la perception même de la pauvreté dont la cause était désormais à chercher dans l'oisiveté des individus. La pauvreté était du ressort de la responsabilité individuelle, elle n'avait donc pas de dimension collective ou structurelle. La misère était donc attribuable à la volonté perverse de fainéants qui auraient «choisi» de ne pas subvenir à leurs propres besoins.

En dernière analyse, les transformations économiques que vivait la société cordouane à cette époque ne pouvaient pas être considérées comme une explication satisfaisante pour comprendre le problème de la misère. C'était par exemple le cas du partage inégal des propriétés terriennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle qui a pourtant engendré une énorme polarisation sociale<sup>12</sup>. Comme nous l'avons signalé dans le paragraphe précédent, le coupable ne pouvait être que l'individu. C'est pourquoi la réponse à la misère devait se trouver dans un meilleur encadrement des conduites, en s'attaquant à la tendance naturelle à la «fainéantise» des miséreux par la dynamique de l'acculturation au sein de l'institution.

C'est peut-être pour cela que les politiques éducatives ont acquis une telle importance dans l'hospice cordouan, au point où l'ensemble de l'instruction publique de la ville y sera, pendant un moment, centralisée. Cela a été précisément le cas pendant la période du «Triennat libéral» (1820-1823) où les administrateurs de l'hospice réussirent à entretenir plus d'une vingtaine d'écoles et de maternelles.

11. La thérapie du travail dans les établissements de réclusion comme un élément de régénération sociale des marginaux a déjà été abordée par B. Ward, *Obra Pía y eficaz modo para remediar la miseria de la gente pobre de España*, Madrid, 1787, p. 17-21. Dans son œuvre postume (*Proyecto económico, en que se proponen varias providencias, dirigidas a promover los intereses de España, con los medios y fondos necesarios para su planificación*, Madrid, 1779, p. 341), il en est même arrivé à en proposer l'application aux invalides : «*El estropeado de piernas, que no puede andar, ni moverse, no tiene mas recurso que pedir limosna: esto no obstante, recogido en un Hospicio, puede aprender a Sastre, Guantero, Cordonero y otros mil oficios.*»

12. Il est impossible de trouver un quelconque personnage local qui ait défendu les idées de F. de Cabarrus, c'est-à-dire que c'était précisément le manque de travail qui était à l'origine de la misère dans la société de son époque : «*¿Quién con poco que reflexione no ve nacer en esta falta de trabajo periódico todos los males de la sociedad? ¿Quién no ve destruir insensiblemente la clase de pequeños propietarios, aumentar la superabundancia de riqueza y de poderío en los ricos, reducir a mendigos y vagos nuestros jornaleros y, multiplicando desórdenes y daños de toda especie, acabar con nuestra población en los hospitales y hospicios?*», *Cartas sobre los obstáculos que la naturaleza, la opinión y las leyes oponen a la felicidad pública*, Madrid, B.A.C., t. 62, 1965, p. 564.

L'attrait du travail et une rééducation élémentaire devaient suffire – c'est ce que l'on croyait – à assurer aux masses nécessiteuses, désormais responsables de leur propre sort, un avenir plus prospère. La fondation de l'hospice s'avérait ainsi un élément essentiel de cette nouvelle politique de rééducation qui a été mise de l'avant à ce moment. Plus généralement, cela s'insérait dans une conception « harmonieuse » de la société qui, épargnée par la dissension, bénéficierait du fait que les structures sociales et politiques existantes ne seraient pas remises en question. Comment la vie quotidienne des internés s'est-elle développée dans ce contexte idéologique ?

#### 4. CONDITIONS DE VIE : LA RÉGULATION DES CYCLES DE VIE ET L'ALIMENTATION

La politique d'encadrement des internés de l'hospice était en fait une discipline rigide de leurs comportements. Cette politique d'encadrement était en harmonie avec l'ensemble des principales idées sociales des groupes dominants auxquels nous avons déjà fait allusion. Ainsi, par exemple, la discipline quotidienne devait créer des habitudes de vie qui se résument au « labeur, à l'instar de la classe à laquelle appartiennent les gens internés dans les hospices<sup>13</sup> ». De plus, on tentait de former les internés aux tâches les plus méprisables, ce qui, compte tenu de leur origine modeste, ne pouvait que contribuer à leur marginalisation et à leur pauvreté<sup>14</sup>. C'est pourquoi la plupart des enfants abandonnés, déracinés par le transfert à l'hospice dès l'âge de cinq ans, termineront leur vie dans la délinquance et la mendicité.

Sans aucun doute, la vie à l'intérieur de l'institution devait se conformer à une discipline extrêmement sévère. En été, les internés devaient se lever à cinq heures du matin et être lavés à six heures afin de pouvoir assister à la messe<sup>15</sup>. Dès la fin de cette dernière, ils devaient se présenter dans leurs *obradas*, c'est-à-dire leur atelier respectif, où ils commençaient leur journée de travail. À onze heures, les autorités leur accordaient une pause d'une heure, après quoi ils devaient se rendre au réfectoire pendant

13. A.D.P.C., Constitutions manuscrites de 1816., s.c. Auparavant, le même cadre normatif avait été appliqué en Italie. Cf. M. Fatica, « La regolarizzazione dei mendicanti attraverso il lavoro: l'Ospizio dei poveri di Modena nel Settecento », *Studi storici*, vol. 4, 1982, p. 757-782 (voir p. 760-765).

14. J. Serna Alonso utilise une formule identique pour décrire le cas de Valence (Espagne) dans *Presos y pobres en la España del XIX. La determinación social de la marginación*, Barcelone, 1988, p. 73.

15. A.D.P.C., *Constituciones que se han de guardar...*, y B.P.P.C., « papeles del legado Ramirez de las Casas-Deza », leg. 118, *Constituciones...*, s.f.

deux heures et demie (une heure et demie pendant l'hiver). Après une nouvelle pause, les internés devaient retourner au travail jusqu'à la prière du rosaire et quelques autres actes religieux qui avaient lieu dans la chapelle de l'établissement. La journée se terminait avec une heure de dîner et, finalement, l'appel au silence et la retraite aux dortoirs. Cette discipline était rigoureusement observée d'une journée à l'autre.

En ce qui concerne les habitudes alimentaires, elles ne variaient guère de ce que les indigents se procuraient à l'extérieur des murs de l'institution. Bien sûr, on avait pratiquement l'assurance de manger quelque chose, mais la quantité et la qualité de la nourriture que contenait la « marmite commune » dépendaient des revenus, toujours précaires, de la maison. D'ordinaire, la ration était limitée à un fruit de saison le matin, une *escudilla* et du bouilli de pois chiches à midi et une salade au dîner. Cette dernière était parfois remplacée par une *ail* (peut-être une soupe) ou une soupe *gazpacho*. Le plat le plus important de la journée, le déjeuner, était accompagné par une ration précise de pain : dix-huit onces de pain pour les enfants et vingt-quatre onces pour les plus de huit ans. Il faut ajouter que, lors de certaines fêtes religieuses et d'occasions particulières, on consommait un peu de viande<sup>16</sup>. Il reste maintenant à expliciter la portée de l'instruction populaire dans l'hospice.

## 5. MODÈLE ÉDUCATIF : L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Les garçons et les filles devaient partager leur temps entre le travail et une éducation de base. En fait, cette formation était procurée moins par souci pédagogique que par un raisonnement utilitariste. En effet, les objectifs de cette formation étaient de « bien élever et endoctriner les enfants afin de les rendre plus utiles à l'État et à la société<sup>17</sup> ». Cette éducation était calquée sur l'instruction religieuse qui contribuait, du reste, à inculquer des conduites appropriées et conformes aux règlements. D'après ce que l'on sait, on peut parler d'une instruction minimale, bien que l'on ait essayé, avec un succès relatif, d'introduire de nouvelles méthodes pédagogiques comme

16. On peut comparer cette diète avec celle distribuée à Valladolid ou Saragosse. J.M. Palomares Ibañez, *La asistencia social en Valladolid: el Hospicio de pobres y la Real Casa de Misericordia (1724-1847)*, Valladolid, 1975, p. 50-52; J.L. Gómez Urdañez, *Beneficencia y marginación social en Aragón*, II, p. 352-353, thèse de doctorat lue à Saragosse en 1981.

17. A.D.P.C., *Constituciones...*, s.f.

les systèmes de Bell et du Lancastérien<sup>18</sup>. Toutefois, l'objectif premier de cette éducation n'était pas d'offrir une formation globale, mais de soutenir la rééducation par le travail et, plus généralement, d'imposer certaines conduites en accord avec la morale dominante. C'est pourquoi le niveau éducatif a été adapté aux principaux groupes sociaux de l'établissement, c'est-à-dire les enfants de journaliers et d'artisans. C'est pourquoi les enseignements ont été orientés vers l'apprentissage de la doctrine chrétienne, la diffusion de certaines connaissances éthiques et morales, la transmission des règles les plus rudimentaires de la lecture, de l'écriture et de la comptabilité et, surtout, vers l'apprentissage d'un métier<sup>19</sup>. Cela parce que « ceux qui savent respecter les lois d'une école se soumettront facilement aux lois de leur patrie ; ceux qui font preuve d'intelligence ne ralentiront pas les progrès de l'industrie nationale. Ces enfants seront un jour ce qu'ils sont déjà dans le petit entourage dans lequel ils exercent leurs capacités ; c'est-à-dire, de bons chrétiens, de fidèles vassaux, des travailleurs intelligents, des citoyens vertueux et des hommes sensibles<sup>20</sup> ». Signalons au passage un objectif plus modeste de la formation éminemment pratique des filles pauvres<sup>21</sup> : la préparation pour le mariage et l'adoption d'une conduite morale vertueuse associée à leurs rôles d'épouse et de mère.

18. D'après ce que l'on sait, la méthode de Bell a eu son origine à Madras, en Inde, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On y a appliqué des théories éducatives basées sur la division des élèves en plusieurs catégories, les plus avancés contribuant à l'éducation des plus faibles selon le système de « l'auto-apprentissage ». Le système a été internationalement connu sous le nom de *Self-tuition*. Plus tard, ce système s'est développé avec succès dans la banlieue de Londres auprès des enfants de travailleurs pauvres. À Cordoue, le système se basait également sur le principe de la récompense et du châtement, car « *temores y esperanzas, penas y placeres, castigos y recompensas; tales son los grandes móviles que agitan a los niños y á los hombres en esta vida...* ». Une présentation très détaillée de ce modèle éducatif peut être trouvée dans *Lecciones de enseñanza mutua segun los metodos combinados por Bell y Lancaster, o Plan de educacion para los niños pobres*. Se reimprime este extracto á expensas del Ilmo. Señor Obispo de esta Diocesis, y se reparte gratis á los Maestros de primeras letras, con el objeto de que adoptando el método que en él se propone, y adaptandolo al caracter de los niños que enseñan y á las circunstancias de sus escuelas por medio de las modificaciones que juzguen oportunas, tenga para la educacion los felices resultados que ha producido en otros paises, Cordoue, 1819, (p. 33). En ce qui concerne l'application d'une méthode similaire aux enfants pauvres de Cordoue, on a affirmé : « *Todas las madres de familia que tiene niños de diferentes edades, han observado cuanto gusto tiene ellos en reprenderse y corregirse unos á otros, y con cuánta protección y bondad miran los mayores las faltas que cometen los pequeños. En las familias pobres, los niños educan á sus hermanos menores, los cuidan, los visten, los instruyen, mientras que sus padres están empleados en sus diferentes ocupaciones. Es de extrañar que un espectáculo, puesto con tanta frecuencia a la vista de todo el mundo, no haya sugerido antes la idea de aplicar el mismo principio a la educación pública... El niño que ha de instruir á otro, estudia á solas su lección para hallarse en estado de comunicarla. Este método, además, establece una vigilancia entre los individuos, que facilita la vigilancia general...* », *op. cit.*, p. 20. Nous avons souligné.

19. Tout ceci était adapté au plan pédagogique proposé par P.R. Campomanes dans son fameux *Discurso sobre la educación popular de los artesanos (1775)*, Madrid, Éd. John Reeder, 1975. Une synthèse des principaux aspects de cette pédagogie est présentée dans J. Varela, « La Educación Ilustrada o cómo fabricar sujetos dóciles y útiles », *Revista de Educación*, 1988, p. 245-273 (voir p. 255-257).

20. *Lecciones de enseñanza...*, p. 43.

21. *Lecciones de enseñanza...*, p. 31.

En plus de ces activités éducatives, les internés devaient assister à plusieurs messes, entretiens et rosaires, en plus de séances de causeries spirituelles et morales, qui étaient dispensés régulièrement dans l'établissement. Les causeries dirigées par le chapelain le dimanche avaient une importance spéciale puisqu'elles avaient pour but d'instaurer dans la tête du pauvre non seulement « la sainte peur de Dieu », mais également les réflexes de soumission au monarque et aux « supérieurs ecclésiastiques et laïcs ». L'obligation de recevoir les sacrements de la communion lors de la Toussaint, à Noël et le jour de l'anniversaire de la maison était aussi le reflet, dans une certaine mesure, de l'encadrement des comportements dont nous avons déjà fait allusion. De plus, comme il était de coutume dans les couvents, certains internés devaient lire des livres de dévotion<sup>22</sup>.

Aucune des sources consultées ne permet de percevoir une quelconque empathie à l'égard des habitants de l'hospice. L'ensemble du dispositif éducatif était d'une grande fermeté et visait la soumission individuelle de la façon la plus grossière. On ne doit pas s'étonner, par conséquent, que les fugues aient été nombreuses tout au long de la période étudiée<sup>23</sup>. Mais ces fugues ne doivent pas masquer l'énorme attrait qu'exerçait tout de même l'hospice sur les pauvres cordouans pendant les conjonctures défavorables, notamment lors de la période du libéralisme classique caractérisée par les famines et la misère. Approfondissons maintenant le rôle idéologique du travail dans les actions éducatives.

## 6. L'IMPLANTATION DE LA THÉRAPIE DU TRAVAIL ET L'EXPLOITATION DES INTERNÉS

Lors des premières années de l'institution, on avait déjà pris conscience que le simple accueil – ou la réclusion – des pauvres considérés « incapables » apporterait peu à la ville. Il fallait désormais « profiter » du travail des internés, non seulement pour réduire les dépenses considérables de l'institution, mais également pour les rendre « utiles » par le biais d'une thérapie sociale fondée sur le travail. Le but de cette mesure était, en accord avec la nouvelle idéologie, clairement pédagogique : former de « nouveaux hommes », ayant rompu avec le monde de l'oisiveté et de la mendicité, capables de se prendre en main par le travail et de contribuer, ainsi, à la richesse générale.

Évidemment, puisque la plupart des habitants de l'hospice étaient mentalement et physiquement mal préparés au travail, il fallait leur procurer du travail qui soit compatible avec leur faible connaissance des métiers et leur constitution chétive. Cette situation rendait impossible, dans

22. Dans un des articles des constitutions, on stipulait que les internes écouteront la messe, les petits sermons chrétiens et les explications sur les mystères sacrés de notre religion deux soirs par semaine.

23. La question de ces fugues a été abordée dans J.L. Gómez Urdañez, *Beneficencia...*, II, p. 476-479.

une grande mesure, la rentabilité des ateliers institutionnels, tout en obligeant les administrateurs à engager un personnel hautement spécialisé pour la formation des internés. D'ailleurs, les «enseignants» d'atelier n'ont jamais été bien rémunérés et, conséquemment, n'ont pas réellement cherché à implanter des méthodes de travail productives. Tout de même, la productivité a pu être augmentée par la mise en place d'un système de rémunération à la pièce. Ceci étant dit, lors de conjonctures économiques défavorables, on a dû restreindre l'accès des pauvres totalement inaptes au travail pour ne pas nuire à la productivité de l'institution. On a même eu recours au travail de personnes étrangères à l'institution, mais qui étaient adroites et habiles<sup>24</sup>.

Ce système productif reposait sur l'idée que tout individu, en plus de son rôle reproducteur, devait se rendre «utile» à la société par son travail. C'est pour cela que les enfants étaient employés à la fabrication de cordes et de textiles. Dans les statuts de l'institution, on recommandait d'employer les enfants selon les habiletés de leurs parents les plus proches, afin de leur apprendre un métier qui soit en accord avec leurs prédispositions naturelles<sup>25</sup>. Cependant, on peut douter du respect de cette recommandation puisque les activités productrices de l'hospice étaient très limitées. Ainsi, les filles et les femmes étaient chargées de «faire des ceintures et des bas», de faire le ménage et de préparer les repas. Cela confirme bien la volonté de l'institution d'exploiter ses internés afin de réduire ses coûts d'exploitation. Dans ce cas-ci, les tâches attribuées à la population féminine de l'hospice venaient renforcer le contenu sexiste de l'effort de rééducation. Soulignons que les nouvelles méthodes et contenus éducatifs observés par Sounet pour la France n'ont pas été implantés à Cordoue<sup>26</sup>.

Ce que l'on vient de dire vaut également pour les employés de l'hospice qui travaillaient à l'extérieur des murs de l'institution, que ce soit à la ville ou à la campagne. En ce qui concerne les garçons qui étaient considérés aptes pour le travail agricole, ils étaient livrés à des agriculteurs aisés qui se chargeaient de les instruire. Le travail des garçons à la campagne correspondait ainsi tout à fait aux objectifs de l'hospice, ce qui témoigne du rapport évident entre l'hospice et son environnement socio-économique. Les statuts de l'institution en 1806 prévoyaient également que les garçons pourraient être employés dans les ateliers de la capitale, à condition de promettre des avantages financiers pour l'institution elle-même qui devait, en échange de ceux-ci, nourrir et vêtir les garçons<sup>27</sup>. L'arrangement entre l'hospice et l'atelier était le suivant. Pendant la première année d'apprentissage, le maître artisan pouvait bénéficier en totalité

24. A.D.P.C., *Acuerdos de la Junta creada para la dirección de la Real Casa de Misericordia sesión del 30 de agosto de 1824*, 32, s.c.

25. A.D.P.C., *Constituciones que se han de guardar...*, p. 3.

26. M. Sounet, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, 1987, p. 10-19. Un exemple similaire pour l'Espagne peut être trouvé dans M. Ortega López, «La educación de la mujer en la Ilustración española», *Revista de Educación*, 1988, p. 303-325. Pour les attitudes idéologiques envers la femme, voir p. 310-325.

27. A.D.P.C., *Constituciones que se han de guardar...*, s.f.

de la production du garçon de l'hospice. Par la suite, ce bénéfice était réduit à 50 % et à 33 % pour la deuxième et la troisième années. En ce qui concerne la part des bénéfices restants, elle allait directement à l'hospice. L'apprenti n'ayant pas droit au fruit de son travail, on peut soupçonner qu'il ne mettait pas beaucoup d'ardeur à l'ouvrage. Même si l'apprenti atteignait, ce qui était très rare, le statut d'ouvrier, l'hospice continuait à percevoir les trois quarts de son salaire. Quant au quart restant, il était conservé par l'institution qui devait remettre cette épargne accumulée si l'apprenti parvenait à obtenir la permission de s'établir à son compte.

Tout cela a évidemment dû susciter beaucoup de conflits qui sont malheureusement difficiles à documenter. Ceci dit, cette documentation n'est pas nécessaire pour ce que nous désirons démontrer. En effet, il ne fait aucun doute que les relations existantes entre l'institution et ses pensionnaires ont été profondément paternalistes et même carrément autoritaires. Cela n'est pas perceptible seulement dans la tutelle qu'exerçait l'institution sur les internés, mais également par la préoccupation des administrateurs de l'institution à imposer leur choix en ce qui concerne l'avenir de chaque pensionnaire.

Les filles, lorsqu'on considérait qu'elles étaient suffisamment familières avec les tâches considérées « spécifiques à leur sexe », avaient essentiellement deux choix. D'abord, elles pouvaient aider l'hospice à distribuer l'assistance à l'extérieur des murs de l'institution. Ensuite, elles pouvaient devenir institutrices ou assistantes, quand leur âge le leur permettait, pour les enfants de l'hospice. Comme on peut le voir, ces tâches visaient toujours à réduire les coûts d'exploitation d'une institution qui était pensée comme une organisation économique semi-autarcique.

Le meilleur exemple en est sans doute la fabrication des vêtements des pensionnaires qui, malgré une certaine variété, était réalisée à l'intérieur de l'institution. Les hommes et les garçons étaient vêtus d'une chemise, d'un pourpoint, d'une culotte, de bas, de chaussures à boutons, d'un chapeau, d'un mouchoir et d'un rosaire. Quant à elles, les femmes et les filles étaient vêtues d'une chemise longue, d'un pourpoint ou d'une *armilla*, d'un jupon de flanelle, de bas, de chaussures, d'un foulard, d'une *mantilla* de flanelle et d'un tablier en laine et lin.

Rappelons que l'hospice cordouan est devenu le premier employeur de la capitale. Pendant le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, l'institution employait à un certain moment plus de 500 « externes » dans ses usines de laine et de textiles. Grâce à ce procédé, croyait-on, on éviterait que les chômeurs de la ville « ne tombent dans le désespoir, la criminalité ou la mendicité, parce qu'ils n'ont pas trouvé de travail, à cause de la faillite des usines de fils et des autres branches de l'industrie<sup>28</sup> ». En ce sens, on peut parler de l'existence d'un mode de vie extrêmement réglementé qui devait inculquer aux

28. A.G.O.C., Hôpitaux et confréries, *Carta informe dirigido al Sor. Provisor y Gobernador Ecco. de la Diócesis por el director del Hospicio, Dionisio Sánchez en Córdoba 9 de agosto de 1834.*

externes, tout comme aux pensionnaires, des valeurs de persévérance au travail, de renoncement au luxe et aux loisirs et, finalement, les attitudes de soumission qui étaient si populaires au sein des groupes dominants. La contrepartie de cette adhésion aux valeurs dominantes était la possibilité d'une «réadaptation» grâce à l'éducation et à la discipline au travail. Dans la pratique, cette réadaptation avait des effets modestes, principalement à cause du faible dynamisme de l'économie cordouane. Ainsi, les pensionnaires de l'institution ne pouvaient guère plus qu'espérer, une fois sortis de l'hospice, obtenir un mauvais travail. Cela impliquait donc que même une fois sortis de l'institution, la plupart des pensionnaires restaient «prisonniers» d'une logique d'assujettissement et de marginalisation.

Malgré tout, la masse des travailleurs a continuellement demandé l'aide de l'institution pendant cette période, notamment lors de certaines conjonctures économiques défavorables. Ce qui explique en partie le développement, en Andalousie, d'une historiographie révisionniste, centrée sur l'analyse des régulations sociales, qui s'est opposée à l'historiographie du contrôle social au sujet de la protection sociale pendant cette période du libéralisme classique. D'ailleurs, le nombre de demandes d'assistance à l'hospice de Cordoue n'a d'égal, à cette époque, que l'impressionnant volume d'aumônes distribué par l'évêque aux portes de son palais<sup>29</sup>.

## 7. L'EXCLUSION SPATIALE ET LA CRAINTE DE LA CONTAGION ÉPIDÉMIQUE

La propreté, l'élément fondamental à partir duquel les bienfaiteurs cordouans évaluaient l'utilité des institutions, illustre bien la crainte des classes privilégiées de voir ces dernières devenir de véritables foyers épidémiques menaçant l'ensemble de la société. Le cas de l'hospice cordouan témoigne très bien de cette obsession pour la propreté. C'est peut-être pour cela que l'hospice a changé si souvent de place, s'installant finalement à l'extérieur de la ville dans le couvent de la Merced. En s'établissant à la campagne, dans un environnement suffisamment vaste et aéré peu propice à la contamination, on pensait sans doute diminuer les risques de propagation des miasmes de la pauvreté...

Que l'on ait tenté de séparer d'une façon étanche l'hospice de la ville est confirmé, d'ailleurs, par la règle qui interdisait aux internés de visiter la ville, sauf dans des cas très précis. Ils ne pouvaient ainsi sortir de l'enceinte que les jours fériés. Et encore, ces sorties étaient généralement

29. Effectivement, il ne s'agissait pas ici de distribuer un quart de pain à 200, 400 ou 600 personnes comme c'était le cas dans les diocèses voisins, mais bien à 3 000 ou 4 000 personnes. Durant les périodes de crise, le nombre d'assistés pouvait doubler ou tripler. Il ne s'agissait pas seulement d'indigents des villages cordouans, mais également de familles entières venant des provinces voisines. Puisque les principaux revenus de l'évêché de Cordoue provenaient du blé, il ne faut pas s'étonner que le prélat ait institué, depuis fort longtemps, la distribution de pain.

à la campagne et non à la ville. Le contact avec la ville était généralement limité aux apprentis dans les ateliers urbains ou lors des grandes fêtes religieuses et enterrements. Soulignons que la participation des pensionnaires à un enterrement permettait à l'institution de recueillir des aumônes.

## 8. UN NOUVEL ESPACE D'ASSISTANCE ?

La nouvelle conception de l'assistance à l'époque des Lumières et du libéralisme classique était le mieux symbolisée par l'hospice cordouan. Cette conception semblait d'ailleurs exiger, pour l'hospice, la création de nouveaux espaces d'intervention qui étaient plus conformes à cet esprit. Toutefois, les moyens économiques limités de l'institution expliquent pourquoi cette dernière s'est contentée d'un réaménagement des infrastructures existantes. À cet égard, signalons trois projets intéressants de relocalisation qui permettent de mieux comprendre ce nouvel espace d'assistance. Ces trois projets visaient trois lieux précis : l'hôpital de San Antonio Abad, le couvent de l'Encarnación Agustina et celui de la Merced.

L'analyse de ce premier projet permet de prendre la mesure de la cohérence spatiale des conceptions de l'assistance proposées à Cordoue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. On considérait alors que l'emplacement de l'hôpital de San Antonio Abad était «le plus adéquat, car il se trouvait hors du bourg, dans un quartier pauvre de la banlieue à proximité d'une rivière qui pourrait nous aider pour les travaux nécessaires, et bien que le bâtiment actuel de l'hôpital soit restreint, il y a une autre maison à côté avec un potager derrière que l'on peut aisément aménager pour lui donner l'étendue requise<sup>31</sup>».

Les nécessités associées au contrôle d'une population de miséreux exigeaient que l'enceinte de l'institution soit fermée et non ouverte. Les communications avec l'extérieur étaient donc minimales. Seulement deux portes permettaient d'entrer et sortir de l'emplacement : l'entrée principale et l'entrée située derrière l'église. Cela illustre l'importance de la dimension répressive de l'institution qui, parce qu'elle avait si peu d'ouvertures,

30. Nous voulons parler du plan de réforme réalisé par l'architecte Francisco Morales à l'hôpital de San Antón. Les ébauches des plans et l'explication détaillée de ceux-ci ont été déposés dans le A.D.P.C., *Beneficencia*, s.c.. Sur ce qui s'est réalisé en vérité, voir les dossiers nommés : «Obligación para conducir la piedra obra Hospicio en casa de S. Antonio Abad. 1804»; «Inventario general de los efectos encontrados en el hundimiento del H. de S. Antonio Abad. Consumos y existencias de esta obra», s.f.; «Obligación para abastecer de cal la construcción del Hospicio en el campo de S. Antón»; «Obligación para retirar los escombros»; «Cuentas de la obra 1805-1808». Voir aussi «Libro de la Junta de Temporalidades extinguida de S. Antonio, 1792»; «Escritura de venta real y enajenación perpetua de la Casa Convento de la Encarnación Agustina para Hospicio, 1806».

31. A.D.P.C., *Copias del expediente de formación del Hospicio, oficio del Corregidor D. Pascual Ruiz de Villafranca solicitando el hospital de S. Antonio Abad para hospicio, fechado el 29 de julio de 1791*, s.c.

ne pouvait ventiler suffisamment les demeures des malades. Cette dimension répressive se manifestait enfin par un contrôle sévère des entrées et sorties, comme le prouvaient les nombreuses pièces que l'on avait prévues pour la conciergerie.

L'encadrement religieux était jugé si important que l'on a maintenu en place l'église et ses annexes, qui occupaient presque 20 % de l'espace total. Cela devait évidemment permettre la domestication des habitudes de vie des pauvres que l'on considérait les plus dangereux et inutiles.

La volonté d'imposer la thérapie par le travail explique pourquoi on a réservé les pièces les plus vastes afin d'en faire des « laboratoires », c'est-à-dire des ateliers (ceci dit, signalons au passage que les premiers espaces consacrés à cette thérapie n'annonçaient pas encore le développement futur des activités économiques de l'institution sur le territoire du couvent de la Merced). De plus, la thérapie par le travail impliquait évidemment des logements pour les « enseignants » qui en étaient responsables.

Enfin, soulignons l'importance des espaces destinés à l'entretien de l'hospice et de sa population, que ce soit les blanchisseries, les cuisines, les charbonneries, les dépôts de vêtements, les garde-manger ou les infirmeries.

Le grand principe d'organisation de l'espace institutionnel n'était pas instrumental ; il reposait plutôt sur une classification des internés selon leur âge et leur sexe et sur la séparation étanche que l'on désirait maintenir entre les administrateurs (et leurs collaborateurs) et les pensionnaires. En ce qui concerne la classification des internés, il suffit ici de mentionner que les administrateurs ont même eu le projet d'un vaste complexe de galeries souterraines afin que les pensionnaires de sexe différent ne puissent jamais se rencontrer. Ce projet a incité la construction de tronçons aux abords de la cuisine pour empêcher, « de cette manière, les échanges entre [les pensionnaires de l'Hospice] et les bonnes travaillant à la cuisine<sup>32</sup> ».

Cette distribution spatiale, bien qu'exposée ici brièvement, illustre le mieux la logique du traitement de la pauvreté à l'époque : il fallait tout simplement enfermer les catégories de pauvres qui constituaient la lie sociale pour protéger la ville et ses habitants, protection d'ailleurs perçue comme étant tout à la fois morale, religieuse, sanitaire ou même économique (c'est-à-dire contre le risque que représentaient des hordes de chômeurs pour l'industrie, etc.). Une fois les miséreux regroupés en institution, il fallait ensuite les diviser et les éloigner de la ville, en contrôlant leurs comportements et en les encadrant par une éducation rigide.

32. A.D.P.C., *Copias del expediente de formación...* Les premières constitutions stipulaient également la séparation totale des sexes de façon à ce que les hommes et les femmes ne puissent jamais se toucher. A.D.P.C., *Constituciones que se han de guardar...*, 3<sup>e</sup> chapitre.

Finalement, soulignons que même si ce projet d'institution laissait entrevoir une construction imposante, il aurait été de toute façon incapable de résoudre – on disait parfois «éliminer» – le problème du paupérisme cordouan. Cette contradiction évidente entre cet objectif ambitieux d'élimination du paupérisme et les moyens relativement limités de l'atteindre a été une des constantes de l'histoire du système libéral d'assistance tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle andalou<sup>33</sup>.

## 9. HOSPICE ET ÉCONOMIE : NOUVEAUTÉS ET LIMITES DES RÉFORMES

Les activités économiques que l'on a essayé d'implanter à l'hospice étaient en rupture avec les principes existant jusqu'alors relativement au financement des institutions charitables. En effet, les revenus ne provenaient plus principalement des ressources patrimoniales, mais du financement octroyé par la Couronne qui puisait, à cette fin, essentiellement dans les caisses épiscopales<sup>34</sup>. Soulignons également l'apparition d'un nouvel impôt sur le crédit touchant la Banque de San Carlos qui devait permettre de résoudre un problème très préoccupant pour la Couronne : la mauvaise gestion des biens immeubles par les administrateurs de l'hospice. En incitant l'hospice à placer son argent à intérêt, on désirait inciter ses administrateurs à ne pas s'embarquer dans des aventures économiques trop risquées. Ceci étant dit, la situation instable des finances publiques au cours du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle en Espagne a nui considérablement à ce projet.

Les revenus économiques de l'hospice ont également pu bénéficier d'un transfert des ressources provenant de plusieurs autres institutions du diocèse<sup>35</sup>. Cela a d'ailleurs consacré la mainmise de la Couronne sur le domaine de l'assistance, accentuant ainsi le déséquilibre du système d'assistance à Cordoue. La mise en place de l'hospice marque donc une étape importante dans le processus de démantèlement du système d'assistance traditionnel.

33. Cf. F. López Mora, *Pobreza y sociedad...*

34. Voir Biblioteca Pública Provincial de Córdoba (B.P.P.C.), «Oficio del Juez privativo del Hospicio al prelado, fechado en Córdoba el 7 de julio de 1805», B=270 e ib., *Asiento de fincas, censos y rentas destinadas [a la] erección [del] Hospicio, 1819-1835*. Sur les difficultés de l'encaissement ib., *Acuerdos de la Junta creada para la dirección de la Real Casa Misericordia*, session du 15 juin au 30 octobre de 1819.

35. La différence entre «appliquer et commuter» a été clarifiée par le «Défenseur de l'Hospice», Antonio Bartolomé Tasara, qui a affirmé : «*la distinción entre la aplicación y conmutación, y las causas influyentes para [lograr] estas, bajo cuyos principios separó las que por ser de un destino conocido para socorro de pobres eran desde luego las aplicaciones; y acerca de las conmutables fundó la conmutación, o en la causa intrínseca de un abuso o mala administración; todo con sujeción y arreglo a las disposición[es] del Reino, sanciones canónicas, y opiniones corrientes de los autores*». Archivo General de la Administración Española, Alcalá de Henares, Madrid (A.G.A.), *Gobernación*, s.f., dossier signé du 22 août 1806.

Pour atteindre le démantèlement du système traditionnel d'assistance, il a fallu regrouper un nombre important d'œuvres de piété et de patronage, d'hôpitaux, d'asiles et de refuges. Il n'y aura que ce qu'on appelle l'opération de « désamortissement » pendant le XIX<sup>e</sup> siècle qui aura un impact aussi grand sur les ressources du système d'assistance. Toutefois, l'opposition au regroupement des œuvres a été très vigoureuse, ce qui explique pourquoi les projets avancés seront révisés à la baisse. Une évaluation préliminaire des montants que l'on espérait pouvoir transférer à l'hospice permet de mieux comprendre les objectifs de ce regroupement. Les résultats sont les suivants, regroupés par objectif d'assistance :

Observons d'abord l'effet du regroupement des œuvres pieuses, sans aucun doute celles qui ont été les plus touchées. Leur regroupement a non seulement affecté les œuvres destinées à l'assistance aux pauvres, ou celles qui veillaient au mariage des jeunes célibataires nécessiteuses par l'octroi de dots, mais également celles qui, parce qu'elles visaient les familles en difficulté, étaient susceptibles de venir en aide, à un certain moment, à tous les membres de la communauté.

Il faut remarquer ensuite le grand nombre d'hôpitaux et, dans une moindre mesure, de refuges qui ont été regroupés à cette fin. Cela nous permet de saisir l'ampleur du processus de transformation qui touchait l'ensemble des établissements d'inspiration charitable et leur incapacité à y changer quoi que ce soit. Cela concernait notamment les petits asiles que l'on trouvait ici et là sur tout le territoire cordouan et qui, selon plusieurs, nuisaient maintenant à la bonne gestion du système d'assistance. Que le revenu moyen annuel de ces centres n'atteignait pas même les 300 *reales de vellón* illustre parfaitement que nous ne sommes plus en présence des hôpitaux curatifs qui représentaient jadis l'essence même du traitement thérapeutique. Soulignons au passage que les petits asiles administrés par des religieux et certains autres asiles privés ont entre-temps été *reducidos*, c'est-à-dire qu'ils ont été intégrés économiquement et administrativement par l'hospice de Cordoue lors de ce regroupement sans précédent des ressources dans le champ de l'assistance<sup>36</sup>. Toutefois, pour respecter les désirs des fondateurs, ces petits asiles ont tout de même conservé leur identité juridique.

Remarquons finalement qu'étant donné la nature des œuvres que nous avons abordées et la place importante qu'a jouée l'Église dans leur gestion, leur regroupement n'aurait pu s'effectuer sans la collaboration

36. On trouvera une approximation de ce regroupement des ressources dans A.D.P.C., *Cuadro plan que manifiesta las Hospitalidades secuestradas a favor del Hospicio, fincas y productos. Julio [de] 1797*; et pour les dates plus tardives, *Relación de las existencias de caudales correspondientes a el Hospicio, según lo q. arrojan las quantas dadas por las Admres. 1781*.

soutenue de l'Évêché, même si, paradoxalement, les autorités religieuses ont parfois représenté le principal obstacle à ce regroupement. Il faut dire que le projet de regroupement des œuvres impliquait une diminution de l'aumône traditionnelle et, notamment, celles qui étaient distribuées depuis des temps immémoriaux par l'évêque aux portes de son palais<sup>37</sup>...

---

37. Comme beaucoup d'autres, Bernardo Ward a émis un avertissement sur les dangers de ces aumônes indiscriminées, lesquelles, à son avis, constituaient un des « *mayores estorbos al establecimiento de fábricas, y de toda industria en España* », puisque les fainéants avaient « *esta especie de comida segura, [y] no quieren aplicarse a nada* », dans *Proyecto económico...*, p. 340.